

Commentaires des Laboratoires Servier sur le rapport préliminaire de la Commission européenne dans le cadre de l'enquête sur le secteur pharmaceutique

Commission européenne
Direction générale Concurrence
Antitrust Registry
B-1049 Bruxelles

comp-sector-pharma@ec.europa.eu
référence : 39514

La Commission européenne ayant sollicité toutes les parties intéressées à l'enquête sur le secteur pharmaceutique à formuler leurs observations, Les Laboratoires Servier tiennent à marquer leur entier soutien à l'ensemble des commentaires soumis par la Fédération Européenne des Industries et Associations Pharmaceutiques (EFPIA) en réponse au rapport préliminaire présenté par la Direction générale Concurrence le 28 novembre 2008.

Les éléments soumis par l'EFPIA apportent en effet des réponses précises et détaillés au rapport préliminaire :

- Aucun progrès n'est possible sans une protection forte et durable de la propriété intellectuelle au moment où les coûts et la difficulté de la recherche pharmaceutique ne cessent d'augmenter. Le rapport préliminaire jette la suspicion sans démonstration sur la politique de brevets des laboratoires innovants.
- L'entrée d'un générique sur un marché national dépend d'un ensemble de considérations relatives à la taille du marché, à la politique de prix et de manière plus générale aux politiques nationales de santé publique. Il n'est pas possible de comparer des marchés aussi réglementés et éclatés que les marchés nationaux de médicaments en faisant abstraction de ces éléments et en ignorant les délais très contrastés nécessaires à l'entrée des génériques sur ces différents marchés nationaux.
- Le prix des médicaments génériques demeure en moyenne beaucoup plus élevé en Europe par rapport aux Etats-Unis. De nombreuses études académiques et l'expérience néerlandaise montrent que d'importantes économies pourraient être réalisées si le marché des génériques était plus efficient.

La stratégie de Lisbonne inaugurée en 2000 plaçait l'innovation au cœur de la compétitivité de l'industrie européenne. Aucun autre secteur n'a plus souscrit à cet engagement que l'industrie pharmaceutique, qui est une industrie de recherche. Chaque année Servier continue à investir, tant en Europe que dans le monde, plus de 25% de son chiffre d'affaires en R&D pour inventer et découvrir de nouveaux médicaments.

L'engagement des pouvoirs publics nationaux et européens en faveur de l'innovation, de sa protection et de sa juste rémunération demeure fondamental pour permettre la découverte de ces nouveaux médicaments.